

## II. ISLAMOLOGIE, PHILOSOPHIE

André MIQUEL, *L'événement. Le Coran : sourate LVI*. Éditions Odile Jacob, Paris, 1992.  
14,5 × 22 cm, 390 p.

Un des plus célèbres feuillets de la *Légende des siècles* est divisé en deux parts. Dans la première, Charlemagne est en scène : il cherche l'homme qui pour lui peut combattre et conquérir Narbonne. La seconde c'est le dernier vers, et pas même. Une césure hardie, semblable mais inverse à celle que reçoit le poème entier, tranche l'alexandrin comme un coup de rapière :

« “Va, fils !” – Le lendemain, Aymery prit la ville. »

D'abord, le principal ; ensuite, l'essentiel. Ainsi fait Monsieur Miquel.

L'essentiel (cf. p. 7), c'est la traduction de la sourate 56, *al-Wāqi'a*. Justement 56 lignes arabes, qui deviennent quatre pages (385-388) de texte français. Disons-le d'emblée, c'est un plaisir pour les yeux, une saveur retrouvée pour l'oreille intérieure. L'ensemble est d'une venue magnifique. Le rendu des versets 22 et 34 est curieux, mais les beaux vers (pardon ! les beaux versets, mais tout tend ici vers le poème en prose) abondent, par exemple 60 et 74. Toutefois la traduction, aux échos franciscains, de ce dernier, à savoir : « Chante donc pure louange au nom du Très-Grand, ton Seigneur ! », laisse à désirer. Il est fâcheux, et d'exclure par l'inversion finale une des deux possibilités quant au mot que qualifie *'azim*, et de taire l'intention fondamentale de *sabbih* : exalter Dieu en purifiant sa notion et sa mention de tout ce qui est inférieur à Lui. Le même flottement sémantique se retrouve aux endroits où la pensée coranique est la plus ferme. Verset 77, *qur'ān* signifie « lecture publique, récitation ». On peut discuter si le mot doit être traduit (à quoi nous inclinons) par « un Coran », mais il est clairement énorme de le traduire par « un Verbe ». D'abord parce que « verbe » pose l'énoncé comme acte *du locuteur*, tandis que *qur'ān* y souligne la communication à l'*allocataire*. Ensuite parce que le mot, à la majuscule, évoque irrésistiblement le vocabulaire néotestamentaire et chrétien : le Verbe y désigne à la fois une Personne trinitaire et le dessein de Dieu, notions toutes deux absentes du Coran. Verset 80 : « Et que le Maître [pourquoi pas Seigneur], comme en 74 et 96 ?] des mondes nous révéla des cieux » ajoute les deux derniers mots. Or le Dieu coranique agit et règne sur les cieux, mais n'y habite pas : Il leur est supérieur, ou plutôt tout à fait étranger. Verset 88, les *muqarrabūn* sont « rapprochés » de Dieu par une action, une faveur, dont ils reçoivent l'effet ; alors que la traduction « Ceux qui sont près de Dieu » pourrait laisser croire, et c'est contraire à toute la vision du Coran, que certains êtres auraient par nature une certaine proximité au Créateur.

Venons-en au principal, c'est-à-dire à l'exposé des motifs. Un mot d'abord sur le petit chapitre « Des propriétés et vertus de la sourate... » (p. 16-21). C'est le genre littéraire des *fadā'il*. L'usage qui en est fait ici donne une idée excessive de l'importance de la sourate. Certains auteurs cités (Būni, al-Nāzili) sont des spécialistes du dithyrambe spiritualisant. Buhārī ne fait aucun traitement de faveur à notre sourate. Zamahšārī, en fin de commentaire, consacre une seule ligne à dire son mérite, comme il le fait pour n'importe quelle autre. Quant à Rāzī, allégué p. 16, il s'attache

essentiellement, comme à l'accoutumée, à montrer l'enchaînement de la sourate à ce qui la précède. Son texte (Le Caire, 1352 H./1933, offset Téhéran, s.d., t. 29, 139) doit être traduit environ comme suit :

« La présente sourate se rattache à ce qui la précède, et ce de plusieurs points de vue.

1<sup>o</sup> La sourate antérieure [*al-Rahmān*, 55] contient l'énumération des grâces faites à l'homme, l'invitation qui lui est adressée de rendre grâce et l'interdiction de dénier, comme on l'a dit ; tandis que la présente sourate contient le rappel de la rétribution par le bien de qui a rendu grâce, et, par le mal, de qui dénie dans l'ingratitude.

2<sup>o</sup> La sourate antérieure est pleine d'avertissements par le rappel des bienfaits dispensés aux créatures, tandis que la présente sourate est un avertissement par le rappel de la rétribution qui leur sera départie « au Jour de l'interpellation réciproque » [Coran 40, 32 ; cf. 7, 44, 50].

3<sup>o</sup> La sourate antérieure est celle qui manifeste la [divine] Miséricorde, tandis que la présente sourate est celle qui manifeste la redoutable Majesté : à l'inverse de la sourate antérieure, par rapport à ce qui la précède [*i.e.* par rapport à la sourate *al-Qamar*, 54 ; cf. t. 29, 83]. – Mais quant au rattachement du début [de la sourate 56] à la fin [de la sourate 55], il est que la fin de la sourate antérieure indique les attributs, de manière et négative et positive, tandis que le début de la présente sourate indique la résurrection, avec les récompenses et les châtiments qu'elle comportera : en sorte que chacun des deux passages montre l'élévation du Nom de Dieu, la grandeur de Son rang, la perfection de Sa puissance, l'omnipotence de Sa domination ».

Ensuite commence le livre de bord d'un traducteur au long cours. En plus de trois cents pages, verset par verset, nous sont narrés les précédents, les sources, les scrupules, les écueils, les attendus, la sentence enfin du traducteur. C'est souvent passionnant, intéressant toujours. L'A. s'appuie beaucoup sur le commentaire de Rāzī, dont sont traduites de nombreuses pages. Il aurait pu rappeler que le *tafsīr* de la présente sourate, précisément, n'est sans doute pas de Fahr al-Din, mais d'Ahmad b. Muḥammad al-Qamūlī, m. 727 H./1327 (cf. J. Jomier dans *MIDEO*, t. 13, 1977, 272 sq. ; les *Mafātīh al-gayb*, t. 29, 155 sq. sur les versets 23 sq. ; al-Dāwūdī, *Tābaqāt al-mufassirīn*, t. 1, 86 sq.). Cela explique l'interprétation ingénue mais gratuite du verset 16, qui est rapportée p. 100. Comme il est inévitable dans une entreprise de ce genre, il y a des hauts et des bas. On tombe parfois dans le bavardage (75-77), ou dans une casuistique de la préciosité (82-84). Il est tout de même étrange que l'A. ne juge pas utile, aux p. 23-33, la moindre allusion au parallèle biblique de *Rahmān* (dont M. Christian Robin a relevé la présence en nombre d'inscriptions sud-arabiques des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles), ni l'origine juive et paulinienne des propos de Qāshānī rapportés p. 324. N'importe ! Fidèle à sa visée, l'A. poursuit obstinément sa recherche de perfection formelle. Joignant à l'obsession poétique (cf. 8-11, 389 sq.) la « rage de l'expression » qui est l'honneur d'un Ponge, il a fouillé les trésors de la langue française, de son lexique et de ses structures, pour en extraire ou inventer quelques joyaux dans le style du Coran. La pointe et le mirage de ce travail sont dans l'effort à *reproduire le rythme* de l'original. Semblable essai anime sporadiquement des lettrés impavides. Ainsi, pour le plus grand élégiaque persan, l'ouvrage d'Arthur Guy, *Les poèmes érotiques ou ghazels de Chams ed Dīn Mohammed Hāfiẓ*, t. I [seul paru], Paris, 1927. Le résultat, de part et d'autre, est décevant. On ruine le fond même de l'œuvre : pour le poète de Shirāz, la mélodie sublime du cœur et du dire ; pour le Prophète de La Mekke, la force insurpassée de l'éloquence.

Toute traduction est trahison. C'est particulièrement vrai du Coran. Non pas qu'il soit entièrement de qualité supérieure à tout autre ouvrage, par exemple au *Livre d'Isaïe* ou au *Bhagavata-Purāṇa*. Plus d'un passage de la sourate *al-Nisā'* ou des sourates *ḥawāmīm*, par exemple, est de facture quelconque. Mais la difficulté tient à ce que, selon le Coran lui-même et selon l'islam, chaque *mot* coranique est porteur d'un sens révélé. Du coup, la traduction « par masses », qui rend une nuance de l'énoncé original par un procédé compensatoire *ailleurs* dans la phrase traduite (et que l'A. utilise largement : cf. p. 33, 73 sq., etc.), fait naître dans l'esprit et la sensibilité du lecteur francophone une impression très différente de celle que le texte arabe produit dans le lecteur de culture islamique. S'agissant d'un texte qui, malgré sa grande beauté, malgré la valeur de « signe » que l'islam, et déjà son Livre, attachent à cette beauté, est *d'abord* un message, c'est-à-dire l'apport et la forme de *significations* (cf. p. 390), si une traduction se veut avant tout littéraire, elle manque le but. Dans la sourate 56, peu doctrinale, le risque est toutefois moins grand, et l'on peut admirer, dans le présent ouvrage, une approche très sentie du texte arabe et une prouesse des lettres françaises.

Guy MONNOT  
(EPHE, Paris)

Rūlān Mīnīh, Nā'ilā Fārūqī, Luwīs Pūzīh, Ahyaf Sinnū, *Tariqat al-taḥlīl al-balāgī wal-tafsīr. Taḥlīlāt nuṣūṣ min al-Kitāb al-Muqaddas wa-min al-Hadīt al-nabawī al-ṣarīf*. Dār al-Mašriq, Bayrūt, 1993. 17 × 24 cm, 306 p.

L'ouvrage, entièrement en arabe, comporte, sur l'autre face de la couverture, les indications suivantes : Roland Meynet, Nā'ilā Farouki, Louis Pouzet, Ahyaf Sinno, *Méthode rhétorique et herméneutique. Analyses de textes de la Bible et de la Tradition musulmane*. Commencé en 1981, ce travail a été réalisé dans le cadre de l'Institut d'études islamo-chrétiennes de l'université Saint-Joseph de Beyrouth. Il est composé de trois parties.

*1<sup>re</sup> partie*, « La méthode de l'analyse rhétorique dans le *tafsīr* des textes » [le mot *tafsīr* correspond à « herméneutique » dans le titre français, à « interprétation » ailleurs ...]. Chapitre premier, « Les écoles successives de critique [des textes] ». Chapitre II, « La méthode de l'analyse rhétorique » [présentation historique, suivie d'un exposé systématique. La méthode en question est en vogue dans l'exégèse biblique depuis une vingtaine d'années ; l'un de ses protagonistes français les plus en vue est précisément le père Meynet, s.j.].

*2<sup>e</sup> partie*, « Analyse rhétorique de textes de la Torah et du Hadīt ». Chapitre premier, « Textes symétriques » [i.e. de parallélisme]. Chapitre II, « Textes concentriques » [ce chapitre II est le cœur du livre : celui-ci, dans son ensemble, forme lui-même un texte concentrique. – Les deux chapitres traitent au total de quatorze textes. Huit appartiennent aux traditions prophétiques musulmanes, en particulier al-Buḥārī, *Sahīh* « Bad' al-wahy », I, 6 (le titre du traité selon p. 230 est erroné ; traduction par Houdas et Marçais, t. I, p. 4-10). Trois textes sont tirés des Évangiles, surtout *Évangile selon Luc* 11, 1-54. Trois viennent de « l'Ancien Testament » : *Siracide* 8, 8 sq. ; *Psaume* 67 ; *Proverbes* 9, 1-18. On voit que, contrairement au titre de la 2<sup>e</sup> partie, aucun texte de la Torah n'y est étudié.]